

Réunion du 2 avril 2015

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président

Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Monsieur Rémi BERTRAND, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Monsieur Etienne BURGER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents

Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Monsieur Olivier BITZ, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Mathieu CAHN, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Madame Catherine GREIGERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Chantal JEANPERT, Madame Martine JUNG, Madame Suzanne KEMPF, Madame Stéphanie KOCHERT, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Frédérique MOZZICONACCI, Monsieur Serge OEHLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Marc SENE, Monsieur Yves SUBLON, Madame Nicole THOMAS, Madame Cécile VAN HECKE, Madame Christiane WOFHUGEL, Monsieur Sébastien ZAEGEL

Procurator(s) :

Excusé(s) :

Absent(s) :

Rapporteur : Monsieur Frédéric BIERRY

N° CD/2015/4 - Administration générale - 5
Désignation des représentants du Conseil Départemental
au sein de la commission d'appel d'offres de plusieurs
groupements de commandes

Le Conseil Départemental procède à l'élection au scrutin secret, à la majorité des suffrages exprimés, parmi les membres ayant voix délibérative de la commission d'appel d'offres (CAO) du Département, des représentants (un titulaire et un suppléant) appelés à siéger à la CAO des neuf groupements de commandes constitués dans les domaines suivants :

- achat de fourniture de bureau et papier avec le Département du Haut-Rhin ;
- achat de fournitures d'équipements de protections individuelles et de vêtements de travail avec le Département du Haut-Rhin ;
- fourniture et transport de fondants routiers pour les routes départementales avec le Département du Haut-Rhin ;
- réalisation et exploitation d'une centrale de covoiturage commune aux Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin ;
- services d'expertises systèmes et réseaux au profit des établissements scolaires relevant de la compétence de la Région Alsace, des Départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin, et des services internes de la Région Alsace ;
- acquisition et installation d'équipements informatiques et multimédia destinés aux établissements publics locaux d'enseignement (EPL) relevant de la compétence de la Région Alsace et des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, et aux services internes de la Région Alsace ;
- fourniture d'un service d'accès internet haut-débit (hors services de haut niveau) destiné aux établissements publics locaux d'enseignement (EPL) relevant de la compétence de la Région Alsace et des Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin, et aux services internes de la Région Alsace ;
- plateforme mutualisée de dématérialisation des marchés publics avec le Département du Haut-Rhin, la Région Alsace, la Ville de Strasbourg, l'Eurométropole, la Ville de Mulhouse et la communauté d'agglomération de Mulhouse Sud Alsace ;

- connexion internet haut-débit des établissements scolaires avec le Département du Haut-Rhin.

Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental décide à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret pour la nomination de ses membres au sein de la CAO des neuf groupements de commandes.

Une seule liste est présentée.

Le résultat de cette élection par vote à main levée est le suivant :

Nombre d'inscrits : 46

Nombre de votants : 46

Bulletin nul : /

Suffrages exprimés : 46

La seule liste qui a été déposée obtient 46 voix et en conséquence le siège de titulaire et le siège de suppléant.

Les conseillers départementaux suivants sont élus membres de la CAO des neuf groupements de commandes :

- Titulaire : M. BURGER

- Suppléante : Mme THOMAS

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20150402-lmc192612-DE-1-1

Acte certifié exécutoire au : 13/04/15